# MINUTE

Annexe 1

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

16 décembre 2019

N° E19000131 /78

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

### Décision désignation commissaire

CODE: type n° 3

Vu enregistrée le 4 décembre 2019, la lettre par laquelle le préfet des Yvelines demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Autorisation environnementale pour la réalisation du projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme :

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 :

### DECIDE

- ARTICLE 1 :M. Stéphane DU CREST DE VILLENEUVE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.
- ARTICLE 3: La présente décision sera notifiée au préfet des Yvelines et à M. Stéphane DU CREST DE VILLENEUVE.

Fait à Versailles, le 16 décembre 2019





Préfecture
Direction de la réglementation et des élections
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Arrêté n°19-0127, portant ouverture d'une enquête publique au titre des articles L.181-1 et sulvants du code de l'environnement relative à l'autorisation environnementale concernant le projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy

Le Préfet des Yvelines, Officier de la Légion d'Honneur,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.123-1 et suivants, L.181-1 et suivants, L.211-1 et suivants, L.214-1 et suivants et R.214-1 et suivants ;

Vu la demande déposée au guichet unique de l'eau le 27 avril 2018, enregistrée sous le n°78-2018-00053 par laquelle la société CH Denouval sise 74 rue Lieutenant de Montcabrier – Technoparc de Mazeran - CS 10034 – 34536 BEZIERS cedex, sollicite l'autorisation pour réaliser le projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy, dans le cadre de la loi sur l'eau. Les opérations envisagées sont soumises à autorisation au titre de la nomenclature eau sous les rubriques suivantes :

Rubrique	Intitul <del>é</del>	Projet	Régime applicable
3.2.1,0	Entratien de cours d'eau ou de canaux, à l'exclusion de l'entretien visé à l'article L. 215-14 réalisé par le propriétaire riverain, des dragages visés à la rubrique 4. 1. 3. 0 et de l'entretien des ouvrages visés à la rubrique 2. 1. 5. 0, le volume des sédiments extraits étant au cours d'une année supérieur à 2 000 m³	Extraction d'environ 14 000 m³ de sédiments	Autorisation

Vu l'avis favorable de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France délégation territoriale des Yvelines en date du 8 octobre 2018 :

Vu l'avis favorable à l'autorisation de défrichement émis le 4 février 2019 par l'unité forêt – chasse et milieux naturels du service de l'environnement de la direction départementale des territoires des Yvelines ;

Vu l'avis favorable de la direction territoriale Bassin de la Seine de Voies Navigables de France en date du 1e juin 2018 ;

Vu la note d'information du 21 décembre 2018 relative à l'absence d'observation de la mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France ;

Vu l'étude d'impact et les autres pièces du dossier ;

Vu le rapport de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île de France, service police de l'eau, daté du 18 novembre 2019;

Vu l'ordonnance du tribunal administratif de Versailles n°E19000131/78 en date du 16 décemre 2019 désignant un commissaire enquêteur pour diligenter l'enquête publique sur ce dossier ;

Considérant que le dossier est jugé régulier et complet ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

# ARRÊTE

# Article 1° : Objet et dates de l'enquête publique

Une enquête publique sera ouverte du jeudi 23 janvier 2020 à 08 heures 30, au samedi 22 février 2020 inclus, à 12 heures 30, soit 31 jours consécutifs, sur la demande d'autorisation présentée au titre de la loi sur l'eau par la société CH Denouval sise 74 rue Lieutenant de Montcabrier — Technoparc de Mazeran-CS 10034 — 34536 BEZIERS cedex.

Cette enquête portera sur le projet de de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy.

Sur décision motivée du commissaire enquêteur, cette enquête pourra être prolongée pour une durée maximale de 15 jours, conformément à l'article L 123-9 du code de l'environnement.

Elle se déroulera dans les communes d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy.

# Article 2 : Publicité de l'enquête publique

Un avis annonçant l'ouverture de l'enquête sera affiché par les soins des maires d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy, dans les mairies et les lieux habituels d'affichage au moins quinze jours avant le début de l'enquête . Il y restera affiché pendant toute la durée de celle-ci.

Les maires d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy, adresseront au préfet des Yvelines un certificat attestant de l'accomplissement de cette formalité.

L'enquête sera également annoncée par voie de presse, par les soins du préfet , quinze jours au moins avant le début de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux. Un second avis sera inséré dans les huit premiers jours de l'enquête dans ces mêmes journaux.

Un avis au public de format A2 (42 \* 59,4 cm) comportant le titre « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de nauteur et les informations visées en caractère noirs sur fond jaune sera affiché, par es soins de la société CH Denouval, quinze jours au moins avant l'ouverture de 'enquête, sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage du périmètre du projet et risible de la voie publique.

# Article 3 : commissaire enquêteur

Est désigné comme commissaire enquêteur :

Mr. Stéphane du Crest de Villeneuve, ingénieur hydrogéologue de formation, proviseur en retraite.

Les indemnités qui lui sont dues sont à la charge du pétitionnaire.

# Article 4 : mise à disposition du dossier d'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier de demande d'autorisation en format papier, comprenant une étude d'impact, et un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés dans les mairies d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy, désignées lieu d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier sera également accessible à la préfecture des Yvelines, direction de la réglementation et des élections, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques et sur le site internet des services de l'État dans les Yvelines : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.

Il sera consultable sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe-Versailles) du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à : TOTAL QUADRAN- 74 rue Lieutenant de Montcabrier - Technoparc de Mazeran - CS 10034 34536 Béziers Cedex - Mr. Thibaut Da Soller , Chef de Projets - GRP / TOTAL QUADRAN - Tél : 05 32 11 15 79 (3105)-GSM : 07 77 36 15 46-Email : l.dasoller@quadran.fr

# Article 5 : Observations du public

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre. Ces observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Carrières-sous-Poissy — 1 place Saint-Blaise 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY, siège de l'enquête, avant la date de clôture mentionnée à l'article 1er, et seront alors annexées au registre d'enquête et consultables sur place pendant toute\_la durée de l'enquête.

Un registre électronique sera également disponible à l'adresse suivante :

- http://microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieras-sous-polssy.enquetepublique.net/
  Les observations et les propositions peuvent également être transmises à l'adresse
  électronique suivante :
  - · microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy@enquetenublique.net

# Article 6 : Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations et propositions lors des permanences qu'il assurera aux dates et heures suivantes dans les mairies de :

# CARRIERES-SOUS-POISSY (siège de l'enquête)

- Jeudi 23 janvier 2020 de 09h00 à 12h00
- Samedi 22 février 2020 de 09h00 à 12h00

# POISSY

Samedi 1<sup>et</sup> février 2020 de 09h00 à 12h

# **ANDRESY**

Mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h30

# **ACHERES**

mardi 18 février 2020 de 13h30 à 16h30

# Article 7 : Avis du conseil municipal

Les conseils municipaux des communes d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy, seront appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête. Cet avis ne pourra être pris en considération que s'il est exprimé au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

# Article 8 : Clôture des registres d'enquête

À l'expiration du délai d'enquête fixé à l'article 1°, les registres seront transmis dans les 24 heures au commissaire enquêteur avec les courriers annexés. Les registres seront clos par le commissaire enquêteur.

# Article 9 : Rapport et conclusions de l'enquête

Le commissaire enquêteur entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter.

Après clôture de l'enquête, il examinera les observations consignées ou annexées aux registres d'enquête.

Le commissaire enquêteur convoquera dans la huitaine le pétitionnaire et lui communiquera sur place les observations écrites et orales, celles-ci étant consignées dans un procès-verbal de synthèse, en l'invitant à produire dans un délai de 15 jours, un mémoire en réponse. Le commissaire enquêteur transmettra au préfet des Yvelines le dossier d'enquête, accompagné du rapport et des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet. Ces documents seront transmis dans un délai de trente lours, à compter de la clôture de l'enquête, accompagnés du registre et des pièces annexes.

Le commissaire enquêteur transmet simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées au président du tribunal administratif de Versailles qui dispose d'un délai de 15 jours pour le valider. Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture dans les mairies concernées aux heures normales d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans les Yvelines : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau

# Article 11 : Autorité décisionnaire compétente

Conformément aux dispositions de l'article R.214-12 du code de l'environnement, le préfet se prononcera à l'issue de la procédure et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (C.O.D.E.R.S.T) départemental, par arrêté, sur la demande d'autorisation du projet envisagé.

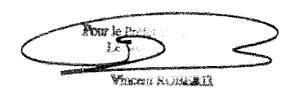
# Article 12 : Frais de l'enquête publique

Les frais d'insertion dans la presse, d'affichage, ainsi que l'indemnisation du commissaire enquêteur sont à la charge du maître d'ouvrage.

# Article 13 : Exécution de l'arrêté

Le secrétaire général de la préfecture des Yvelines, le sous préfet de Saint-Germain-en-Laye, le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île de France, les maires d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy et le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 27 Le préfet des Yvelines





1/4

Préfecture
Direction de la réglementation et des élections
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Arrêté n°20-015, portant proiongation de l'enquête publique relative à l'autorisation environnementale concernant le projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy

Le Préfet des Yvelines, Officier de la Légion d'Honneur.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.123-1 et suivants, L.181-1 et suivants, L.211-1 et suivants, L.214-1 et suivants et R.214-1 et suivants ;

Vu la demande déposée au guichet unique de l'eau le 27 avril 2018, enregistrée sous le n°78-2018-00053 par laquelle la société CH Denouval sise 74 rue Lieutenant de Montcabrier – Technoparc de Mazeran - CS 10034 – 34536 BEZIERS cedex, sollicite l'autorisation pour réaliser le projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy, dans le cadre de la loi sur l'eau ;

Vu l'avis favorable de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France délégation territoriale des Yvelines en date du 8 octobre 2018 ;

Vu l'avis favorable à l'autorisation de défrichement émis le 4 février 2019 par l'unité forêt – chasse et milieux naturels du service de l'environnement de la direction départementale des territoires des Yvelines :

Vu l'avis favorable de la direction territoriale Bassin de la Seine de Voies Navigables de France en date du 1er juin 2018 ;

Vu la note d'information du 21 décembre 2018 relative à l'absence d'observation de la mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France ;

Vu l'étude d'impact et les autres pièces du dossier ;

Vu le rapport de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île de France, service police de l'eau, daté du 18 novembre 2019;

Vu l'ordonnance du tribunal administratif de Versailles n°E19000131/78 en date du 16 décemre 2019 désignant un commissaire enquêteur pour diligenter l'enquête publique sur ce dossier ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sur le le projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy, dans le cadre de la loi sur l'eau ;

Vu les demandes de prolongation du délai d'enquête publique formulées sur le registre électronique par l'association « Non au Pont d'Achères » le 3 février 2020 et par l'association des Deux Rives le 4 février 2020; .../...

Vu le courrier du 4 février 2020 par lequel Mr. Stéphane du Crest de Villeneuve, commissaire enquêteur, demande la prolongation de l'enquête publique :

Considérant que les dates de l'enquête recouvrent pour moitié les vacances scolaires empêchant une partie du public de s'exprimer :

Considérant qu'il convient de prolonger l'enquête publique ouverte par arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, pour permettre au public d'exprimer ses observations, suite à la réunion publique d'information et d'échange que le commissaire enquêteur a décidé d'organiser le mercredi 26 février 2020 en accord avec le maître d'ouvrage;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

# ARRÊTE

## Article 1";

L'enquête publique, prescrite par arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, se déroulant du jeudi 23 janvier 2020, au samedi 22 février 2020 inclus, sur la demande d'autorisation présentée au titre de la loi sur l'eau par la société CH Denouval sise 74 rue Lieutenant de Montcabrier — Technoparc de Mazeran- CS 10034 — 34536 BEZIERS cedex, est prolongée d'une durée de 15 jours, soit jusqu'au samedi 7 mars 2020 à 12h30 inclus;

### Article 2:

Monsieur Stéphane du Crest de Villeneuve, commissaire enquêteur assurera une permanence supplémentaire le samedi 7 mars 2020 de 09h00 à 12h00 à la mairie de Carrières-sous-Poissy.

### Article 3

Un avis au public faisant connaître les conditions de cette prolongation d'enquête est publié par voie d'affiches, avant la date initiale de clôture de l'enquête publique prévue le 22 février 2020 et pendant toute la durée de celle ci, soit jusqu'au samedi 7 mars 2020 sur les lieux prévus pour la réalisation du projet, visible et lisible de la voie publique et dans les communes d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy.

Cet avis au public est également publié dans un journal local ou régional diffusé dans le département ainsi que sur le site internet des services de l'État dans les Yvelines : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.

### Article 4:

Pendant la prolongation de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation en format papier, comprenant une étude d'impact, et un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur resteront déposés dans les mairies l'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy, désignées lieu d'enquête, aux ours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier restera également accessible à la préfecture des Yvelines, direction de la réglementation et des élections, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques et sur le site internet des services de l'État dans les Yvelines : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.

Il sera consultable sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe-Versailles) du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15

## Article 5 :

Le public pourra continuer à consigner ses observations et propositions sur le registre. Ces observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Carrières-sous-Poissy - 1 place Saint-Blaise 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY, siège de l'enquête, avant le samedi 7 mars 2020, et seront alors annexées au registre d'enquête et consultables sur place pendant toute la durée de l'enquête.

Le registre électronique restera également disponible à l'adresse suivante :

- http://microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy.enquetenublique.net/ Les observations et les propositions pourront également être transmises à l'adresse électronique suivante :
  - microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy@enquetepublique.net

# Article 6:

Les conseils municipaux des communes d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy, sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête. Cet avis ne pourra être pris en considération que s'il est exprimé au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

# Article 7:

Le registre d'enquête sera clos le samedi 7 mars 2020.

# Article 8:

Le commissaire enquêteur entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de

Après clôture de l'enquête, il examinera les observations consignées ou annexées aux registres d'enquête.

Le commissaire enquêteur convoquera dans la huitaine le pétitionnaire et lui communiquera sur place les observations écrites et orales, celles-ci étant consignées dans un procès-verbal de synthèse, en l'invitant à produire dans un délai de 15 jours, un mémoire en réponse. Le commissaire enquêteur transmettra au préfet des Yvelines le dossier d'enquête, accompagné du rapport et des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet. Ces documents seront transmis dans un délai de trente jours, à compter de la clôture de l'enquête, accompagnés du registre et des pièces

Le commissaire enquêteur transmet simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées au président du tribunal administratif de Versailles qui dispose d'un délai de 15 jours pour le valider.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture dans les mairies concernées aux heures normales d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans les Yvelines: www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetespubliques/Eau

# Article 9 :

Le secrétaire général de la préfecture des Yvelines, le sous préfet de Saint-Germain-en-Laye, le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France, les maires d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy et le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

> Fait à Versailles, le Le préfet des Yvelines

> > Vincent ROBERTI

The he Prefer to par delegation

# Avis administratifs

7218202101 - AA

81011 WW

Protorio de Brighmentarion in consciente publicos Bresu de l'arricontentinant et des orquetes de Denous sur le commune de Cambres exus-Pubsey priserté par la société GH Denouvai sies 74, no l'autensant ce-Montocavier Technopare de Mazaran - CS 10004 94356 BÉZIERS ceden

Far artikle in "19-012" du 22" decembre 2018, une enquele publique en le jo rojet laumine, d'une de de si pune ast prenente du puis 22 james factione. An desty, Carriporation-brokes of the Princip.

Les commission enqueles ent la l'Relay.

Les commission enqueles ent la l'Relay.

Les commission enqueles ent la l'Relay.

Les commission enqueles ent la l'Relayment do CREST ID-WILLER(IME, signicar préparagione de fontantion, problem et do CREST ID-WILLER(IME, signicar veux yordens part de fontantion, problem et de publication en veux yordens part pour l'Enders ent l'Relayment de CREST ID-WILLER(IME, signicar sur support puper dans les maines problems.

Sur sur les problems et als servines problems de la pragrié par les commissate enturés de project puper dans les maines problèms, code et paragré par les commissate enturés de project puper des natives problèms, code et paragré par les commissate enturés de project puper des natives problèms, code et paragré par les commissate enturés de la france des professes des la la la les entures et l'a heure et l'a post en formatique, les bulbes au l'enture de la proprié par les commissate et l'a france à l'à foliates et ; l'a l'ance de l'ance de nouvel Lorarier se se ou se-tre debendroit en propositions peuvent àpplement être transrises à l'ancesse destroriques entirents.

The project in the propositions of critics sur, on project paceaset également il être des observations et propositions écrities sur les projects par son possible à l'estre des curières-excus-Possay - 1, fibres Gaurt Blassa 78065 Charières-excus-Poissay, ailige de forquelles à l'estretion commissaire ampetieres excus-Poissay, ailige de forquelles à l'estretion de disposition de management de management des charières par comment de l'estretion de l'estretion de la financier d

Policy - samon ze herrier 2020 de 9 h 00 à 12 h 00. Andrés - samodi 1er février 2020 de 15 h 30 à 18 h 30, - mercial 5 février 2020 de 15 h 30 à 18 h 30, - mercial

Authorised to many assurements of a 10 of a 10 mon.

- Institute of 10 tests 2020 de 13 h 30 a 10 mon.

- Institute of 10 tests 2020 de 13 h 30 a 10 mon.

- Institute of 10 tests 2020 de 13 h 30 a 10 mon.

Institute of 10 tests 2020 de 13 h 30 a 10 mon.

Institute of 10 tests 2020 de 13 h 30 mon.

Institute of 10 tests 2020 de 13 h 30 mon.

- To Total CAUDISAN - 12 mon.

- To Total CAUDISAN - 12 mon.

- Total CAUDISAN

# Avis administratifs

HÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égaldé - Pratemité PRÉFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Élections Bureau de l'environnement et des enquétes publiques

# RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

prodeference de captages de l'eau d'action à Ference—
prodeference de captages de l'eau d'action à Ference—
Synchest des caux de la region de Bornièrees-sa-Seire (S.I.E.R.D.; ••••
Synchest des caux de la region de Bornièrees-sa-Seire (S.I.E.R.D.; ••••
Synchest des caux de la region de Bornièrees-sa-Seire (S.I.E.R.D.; ••••
Pour 76464 (Ference à l'expossible de la Soncembre 2019, une conquiere publique unique un le Par marie n° 10-115 du 26 noncembre 2019, une conquiere publique publique unique per la 2019 de 16-20 et la confesion de la Sonce de la 16-20 et la 16-20 ustion die priblivement des eaux, autoritaution d'utilisation et de traitement de aivon de le consortion hamite, defaution de public publique des previous aivon des eaux socientements, déclarat des fraits de publique des permètes are des capacités de faut destribée à la consommation humaine et enquête les concernants le traige du Gallack & Fernanse. An de neaux de la région de Bormièree-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class an de neaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and de neaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and consommations de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and consommations de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la région de Bormières-sa-Seirie (S.I.E.R.B): - one du Class and seaux de la

An discussion and experience in experience in a discussion of the discussion of the

Les observations formulées par vois postale sont surveybre autrogatre d'impulte Les observations formulées per vois postale sont surveybre d'impulte Le dominissire enquièleur reservat personnéhement les paceonnes qui le souhis-nientes les sonties de Bonnières-survêgé et de Francuss has cles permanents Bonnières-eut-séries Paux il se délevation 2019 de 8 h 90 à 11 h 30.

# Insertions légales Courrier des Yvelines

4 Annexe

# **Avis administratifs**

count of youther 19 102 1000 7221568401 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture des YVELINES

Direction de la Réglementation et des Élections Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Réunion publique d'information et d'échange Projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy, présenté par la société CH Denouval sise 74, rue Lieutenant de Montcabrier Technoparc de Mazeran - CS 10034 --34536 BÉZIERS cedex

# AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article L.123-9 du Code de l'environnement et sur décision du commissaire enquêteur, froquête publique portant sur le projet de microcentrale hydrode-chique de Dertouvals, ouverte par article précise projet de microcentrale hydrode-chique de Dertouvals, ouverte par article précise de cous-poissy, présenté par la société Ch' Denouvals, ouverte par article précise du projet de microcentrale hydrode-chique de de la jours soit jusqu'au 7 mars 2020 inclus à 12 hau-res 30, est protongée de 15 jours soit jusqu'au 7 mars 2020 inclus à 12 h 30. Une suiton d'informative 1200 à 20 hours soit jusqu'au 7 mars 2020 inclus à 12 h 30. Une saturion d'informative 1200 è 20 hours soit jusqu'au 7 mars 2020 inclus à 12 h 30. Les modalités de consultation et de Carrières-sous-Poissy, salle des Mailagos, 1, place Saint-Blaise 78855 Carrières-sous-Poissy, salle des Mailagos. 1, place Saint-Blaise 78855 Carrières-sous-Poissy, salle des Mailagos. 1, place Saint-Blaise 78855 Carrières-sous-Poissy.

Les modalités de consultation du dossier d'enquête et de dépot des observations restent celles définites dans l'arrière préfectoral du mentionné ci-dessus.

Pendanta durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comporte notamment une étude d'impact, t'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitonant une étude d'impact, t'avis de l'autorité environnementale et l'arrières-sous-Poissy et Poissy aux jours et heures d'ouverture du servica au public.

Le punis, peut que servica au public.

Le punis ceut de de fauillets non moblées, cot et paraphé par le commissaire enquêteur, couvert à cet effet dans les maires d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy, Les observations et propositions écritées au ce projet peuvent également être adressées par voite positale à la Mailand de Carrières-sous-Poissy et Poissy. Les observations et propositions écritées au ce projet peuvent également être adressées par voite posities et la maille de Carrières-sous-Poissy et Poissy. Les observations et propositions écrité

l'emquête.

Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire enquéteui jusqu' au 7 mars 2020 à 12 h 30 :

- sur le registre dématérialisé accessible sur le site sulvant :

http://incrocentrale-vytroelectique de la lenquête :

- par courrier électronique à factrasse dédiée à l'enquête :

missaire enquéteui jusqu' at 7 mars 2020 à 12 h 30 :

- par courrier électronique à factrasse dédiée à l'enquête :

micro centrale - hydroelectique - de nouval - carrière s-sous-poissy@

enquétepubliquez à factrasse dédiée à l'enquête :

Les observations et propositions transmisses par voie électronique sont consultables sur le neglistre dématérialisé (site mentionné cl-dessus) dans les meilleurs défais.

Les commissaire enquéteur reçoit les observations et propositions écrites et coales de toutes dendiérialisé (site mentionné cl-dessus) dans les meilleurs défais.

Le commissaire enquéteur reçoit les observations et propositions écrites et cales de toutes dendiérialisé (site cel fondiérie) a 12 h 00.

- carrière-sous-Poissy (siègle de lenquête)

- Jeudi 22 janvier 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 9 h 00 à 10 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 9 h 00 à 10 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 9 h 00 à 10 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 9 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 9 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 10 h 20 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 10 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 10 h 00 à 10 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 10 h 00 à 10 h 00 à 10 h 00 à 10 h 00.

- Andrésy - Mercréd 5 fevrier 2020 de 10 h 00 à 10



Le Patiska ing distributed and 0000 second and additional poor facility of 0000 poor (5,146) e.s. (5,146) e.s

# Enquête Publique

ment et des enquêtes publiques PREFECTURE DES YVELINES es Éfections - Bureau de l'environ Direction de la Régle

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par amblé n°19-0127 du 27 décembre 2019, une enquête publique sur le projet suswisé, d'une durée de 31 jours est prescrite du jeudi 23 janvier 2029 à 10 l'heures 30, au samed 22 février 2020 inclus, à 12 heures 39 aur les communes d'Achères, Andrés, Carrières sous-Poissy et Poissy. Le communes d'Achères, Andrés, Carrières sous-Poissy et Poissy. Le communes d'Achères, Andrés, Carrières sous-Poissy et Poissy. Le communes d'Achères, Andrés, Carrières sous proviseur (ER). projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy rofesante par la société CH Denouval sites 74 rue Lieutenant de Monicabrier -- Technoparc de Mazera CS 19034 - 24356 BETERS cedex.

Pendant la cutrè de l'enquête, le dossier d'anquête publique est consultable :

Fendant la cutrè de fernquête, le dossier d'anquête publique est consultable :

Sur fritoment à factese autivante ; www.yoriner.gov.ht/PublicationsEnquene-publiques/Enu.

• Sur fritoment à factese autivante ; www.yoriner.gov.ht/PublicationsEnquene-publiques/Enu.

• Sur support papier dens les meires précidies et à la préfecture des Yorisies bursau de l'andronnement et fess anquétes publiques (1 avenue de l'Europe à Vorsailles (7800)). Le public pourra consigner ses le commissaire enquêteur déposé dans les mainies précidies et de la précidie s'andronnement des Yorisies du fund au vanide de la meire précidies d'angrés de la préfecture des Yorisies de l'andronnement au la registre dématérialisé disponible à l'alcresse suivante :

• Auto-public pourra formuler ees observations et propositions au le registre dématérialisé disponible à l'alcresse suivante :

• Indepositions peuvent displament au le talent de l'andresse de lectionique suivante :

• Indepositions peuvent displament au le deute d'impact resistive au projet.

• Les observations et propositions devicent des palement due transmisse il l'ancesse automité d'anquéte publique comprend nucleur suivante :

• Les observations et propositions devicer sur ce projet peuvent deplament d'an derssées pau de servaine d'anquéte publique comprend un commissaire anquéteur.

• Les observations formulées pai voile postale sont annexées au registre d'enquête form à disposition à la mairie.

Le commissaire enquéteur recevar personnellement les personnes qui le soutraitent, dans les mairies lors des permanences suivantes.

- Samedi zz Tevner POISSY - Samedi 1er février 2020 de 091100 à 121100 CARRIERES-SOUS-POISSY
(Sièbes de l'anguista)

- Jeudi 23 janvier 2020 de 09h00 à 12h00

- Samedi 22 févner 2020 de 09h00 à 12h00

| ANDRESY | • Mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h30 ACHERES • Mardi 18 février 2020 de 13h30 à 16h30

Le rapport et les conclusions du commissire enquêteur seront tenus à disposition du public dans less mairies concernées. à la préfecture, et sur infernet à l'adresse suriante www.yeliens.gouv.ff/Publications/ Enquêtes-publiques/Eau, à récopition et pendant un an à compter de la citique de l'enquête. Des informations sur le projet peuvent être denantides à l'achier de l'enquête. TOTAL QUADRAN \*\* A ne Lealienant de Montacioner - Rechnopair de Mazeran — CS 10034 34536 Basiers Cades — Mr. Thiand Da Soles, Chef de Projets - (SRP / TOTAL QUADRAN \*\* Tét : 05 32 11 15 79 (3106)-CSRM \*\* Tét : 05 32 11 15 79 Herrer de la prosédure, un en autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un relis, pourra être adopté par arrêté préfectional.

Enquête Publique

et | 61 | 2000

PREFECTURE DES YVELMES institute enquétas publiques institue et des Elections - Bureau de l'environnement et des enquétas publiques

Direction de la Régle

RAPPEL - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE némies de microentrale hydrofectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy, né par la sociéré I Denouval sise 74 rue Leutenant de Montcabrier – Technoparc de Mazeran de 344 - 34536 BEZIERS cedex. Per arith in 19-01/27 du 37 factor 2019, une enquête publique sur le projet eusvisé, d'une durée de 31 jours est proscrite du la 19-01/27 du 37 favrier 2020 inclus, à 12 feurses 30, au samedi 22 fevrier 2020 inclus, à 12 feurses 36 sur les communes d'Achérres, Andréss, Carrières-acues-Poissay et Poissay. Le communes d'Achèrres, Andréss, Carrières-acues-Poissay et Poissay. Le commissire enquêreur est Mr. Stéphane du Creat de Villeneuve, rugénieur hydrogéologue de formallon, proviseur (E.R.).

Pendant la ciuree de l'enquele, le dossier d'enquête publique est consultable :

Sur internet à l'actresse suivants : www.yretines.gouv.il/Publications/Enquetée-publiques/Eau.

Sur suprof paled rate les meilles précides et à la précidente des Yvériles. bureau de l'environnement s'au suproproprie publiques (1 avenue de l'Eucher, des Sur supropret publiques (1 avenue de l'Eucher, des Sur supropret publiques (1 avenue de l'Eucher, des Sur supropret per directement sur le registre d'enquête à feuillérs non mobiles, coûle et paraphé par le commissaule profueta, debour directement sur le registre d'enquête à feuillérs non mobiles, coûle et paraphé par le sonn missaule sindonnément et des enquêtes publiques de la préfecture et grup sy velèree du luncia su vendredt, de 100 haures à 12 heures et de 14 heures à 16 haures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'heures et de 14 heures.

The characteristic properties of the characteristic construction of the characteristic properties o

e commissaire enquèteur recevra personnelternont les personnés qui le souhaliont, dans les mairies des permanences suivantes :

CARRIERES-SOUS-POISSY.

1- Seud 23 (arriver 2020 de 08400 à 12h00

1- Seuned 22 (evrier 2020 de 08400 à 12h00

POISSY.

- Samoell 1er (évrier 2020 de 08400 à 12h00

- Samoell 1er (évrier 2020 de 08400 à 12h00

ANDRESY • Mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h30 ACHERES • Mardi 18 février 2020 de 13h30 à 16h30

Le rapport et les conclusions du comméssare enquêteur seront tenus à disposition du public dans les maines concenties, à la préfecture, et ux internet à l'addresse suivante www.yvefnes.gouv.ff?-ublications l'anteries professions sur le projet pouvent de te familier de la cifcure de l'anteries. I DOTAL CUADRAN-A net L'adeland de Montachier - Technopair de Mazeran – CS 10034 34C35 - TOTAL CUADRAN-A Tell : 05 32 11 15 73 (3105)-CSM. I projet colone l'anterie de l'anterie de l'anterie de la procédure, una autorisation environmentatie au titre du code de l'anvironmentent, cu un EP 19436.

Annexe 5

# Insertions légales Le Parisien

# VIII MARDIBETINEZ 2000

1e Parissen astalisti maris Parissen i salas per anti-ante (2005) pou la publication des auromones (4,576) - (3,585) 7. - (3,885) 7. -

# Enquide Publique

Direction to in Régiementation et des Elections- Busoa de functionment et des enquêtes publiques

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉLINKOM PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ESTRAME

Projet de microemanie hydrodécherique de Demoural size 74 ne Leatenant de Montcabrier

Conformément à Factino L. 122-8 du concerna la ser d'estain du commissaire enquêteur.

Conformément à Factino L. 122-8 du cooche de l'articonemant de Montcabrier

Conformément à Factino L. 122-8 du cooche de l'articonemant de Montcabrier

Conformément à Factino L. 122-8 du cooche de l'articonemant de Montcabrier

Conformément à Factino L. 122-8 du cooche de l'articonemant de les du commissaires enquêteur.

Française publiques portent sur le projet de nistrocentrade hydrodéchrique de Demoural sur la commune de Carinéres-sous-Possy, présenté par les projet de nistrocentrade hydrodéchrique de Demoural aux la commune de Carinéres-sous-Possy, présenté par les projet de nistrocentrade hydrodéchrique de Demoural aux la commune de Carinéres-sous-Possy, présenté par la projet de nistrocentrade hydrodéchrique de 15 jours sorti jusqu'au 7 mans 2020 inches à 12h30.

Une réunion (Pinformation et d'échange avec le public est obganisée le mercredi 28 févriér 2020 à 20h30 a la mainte de Carinéres-cous-Possy – saile des Muriages – 1 place Saint Blaise 19865 CARRIERES-SOUIS-POSSY.

Les modellies de consultante du mentionne de despot des observations restent celles définies dans l'arrête préfectoral du mentionne de dessus, et de dépot des observations restent celles définies dans l'arrête préfectoral du mentionne de dessus, et de consultable :

Pendanti adurée de l'arquéte, le factore du dédicante, et consultable :

Sur internet à l'artéresse suivaire : www.yvelines.gout.ffPublistations/Equates-publiques/Equ.

sur support papier, dans les mailes d'Aches, Andrés, Carrière-cous-Poissy et Poissy aux jours et heures d'ouvertue des mailes au public.

sur un support informatique. à finite du des Yvelines boreau de l'environnement et des acquétes publiques/Equ.

sur un support informatique. à finite du des Yvelines boreau de l'environnement et des acquétes publiques (1, avenue de TEurope à Versailles (78000) aux jours et heures d'ouvertue du service au public.

Le public paut consigner aes desarvations de propositions de restres de maines d'Achères, Andrés, Cominers-aux-drossy et Poissy. Les observations et propositions de restres au commissaire enquéteur. Elles sont annexées au registre d'enquête leui à disposition au siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur. Elles sont l'uqu'a d'un mais zont et desquête leui à disposition au siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur. Elles sont luqu'a un material de l'adplanent dire pauverit des coesables aur le site suivant :

Inqu'an material de requête denquête leui à disposition au siège de l'enquête. I le propositions au commissaire enquêteur public met dender denquête leui à disposition au siège de l'enquête.

- pair courrier éte-dronquéte leui à disposition au siège de l'enquête de l'enquête leui displanent dire materiale-hydroelectrique-denoural-centrers-sous-poissys enquetequatique et den den de l'andrés de l'enquête denoural-centres-sous-poissys pagequete que l'andrés l'ender denoural-centres-sous-poissys pagequete que l'enquête l'ender de l'enquête à l'andres se des en den des l'andres de l'andres de l'andres de l'a

murocentrale-hydroelectrique-denouval-centreres-cous-possy@onquetoputifique.net
Les observations et propositions transmisses par voire dienchonque sont consultables sur le registre
denatérialisée (stie mentionné ci-dessus) dans les mailious délais.
Le commissaire enquêteur est Mr. Shéphane du Creat de Villeneuve, ingénieur hydrogéologus de formation,
proviseur (E.R.).
Le commissaire enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et ordée de toutes les personnes
et CARRIEREs.Annes Leures surfantes.

- CARRIERES (1921-1928)
- Loud 32 janvier 2020 de 09400 à 12h
- Loud 32 janvier 2020 de 09400 à 12h
- Loud 32 janvier 2020 de 09400 à 12h
- Loud 32 janvier 2020 de 09400 à 12h
- Loud 32 janvier 2020 de 09400 à 12h
- Sannell 22 janvier 2020 de 09400 à 12h
- Sannell 22 janvier 2020 de 09400 à 12h
- Sannell 22 janvier 2020 de 19430 à 16430
- Sannell 7 mais de 09400 à 12h
- Sannell 7 mais de 19430 à 16430
- Sannell 7 mais de 19400
- Sannell 7 mais de 194000
- Sannell 7 mais de 194000
- Sannell 7 mais de 19

Le rapport (qui comporte sociamment le compte rendu de la réunion publique et les observations évertivables de le sociale ainst que le propriet ainst que le propriet ainst que le propriet ainst que le proposition du public dinné les maintes d'Archéres, Carnères-cours-Pússy et l'Oristy, a la préféculte des Veniers, burdies, per le l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versalles (1800) et sur internet à la desses susmentient et pour la consultation du dossier d'enquête, à réception et pendant un an à comptet de la cidure de l'enquête.

Au terme de la procidure, une autocasión environnementale au titre du code de fenvironnement, ou un retus, pourra être adopté par arrêté préfectoral. EP 19-685 P

enquete-publique@publilegal.fr



9

Annexe

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

# UBLIQUE

projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy présenté par la société CH Denouval sise 74 rue Lieutenant de Montcabrier – Technoparc de Mazeran - CS 10034 – 34536 BEZIERS cedex

du 27 décembre 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite du jeudi 23 janvier 2020 à 08 heures 30, au samedi 22 février 2020 inclus, à 12 heures 30 sur les communes d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy. arrêté n°19-0127

Le commissaire enquêteur est Mr. Stéphane du Crest de Villeneuve, ingénieur hydrogéologue de formation, proviseur (E.R). Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv. fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.
- Sur support papier dans les mairies précitées et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)
- propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans les mairies précitées. observations ses pourra consigner Le public
- de da de 09 qe neures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45. situé au bureau enquêtes publiques préfecture des Yvelines du lundi au vendredi. Sur un poste informatique, et des l'environnement
- eŧ propositions sur le registre dématérialisé disponible formuler ses observations pourra 'adresse suivante : public
- http://microcentrale-hydroelectrique-denouvalarrieres-sous-poissy.enquetepublique.net/

Les observations et propositions peuvent également ètre transmises à l'adresse électronique suivante

microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieresous-poissy@enquefepublique.net Le dossier d'enquête publique comprend notamment ine étude d'impact relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce proje peuvent également être adressées par voie postale l'adresse suivante : Mairie de Carrières-sous-Poissy place Saint-Blaise 78955 CARRIERES-SOUS-POISS) siège de l'enquête, à l'attention du commissair enquêteur.

annexées au registre d'enquête tenu à disposition à l postale Les observations formulées par voie mairie.

personnel dans souhaitent, mairies fors des permanences suivantes : enquêteur lement les personnes qui le commissaire ۹

# CARRIERES-SOUS-POISSY (siège de l'enquête)

- Jeudi 23 janvier 2020 de 09h00 à 12h00
   Samedi 22 février 2020 de 09h00 à 12h00

Samedi 1er février 2020 de 09h00 à 12h

# ANDRESY

Mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h30

# ACHERES

Mardi 18 février 2020 de 13h30 à 16h30

enquêteur seront tenus à disposition du public dans les mairies concernées, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau, à réception et pendant un an commissaire 귱 conclusions compter de la clôture de l'enquête. es eţ rapport

être peuvent projet <u>a</u> sur informations demandées à ; Des

- Technoparc de Mazeran - CS 10034 34536 Béziers Cedex - Mr. Thibaut Da Soller, Chef de Projets -GRP / TOTAL QUADRAN - Tél: 05 32 11 15 79 (3105) - TOTAL QUADRAN - 74 rue Lieutenant de Montcabrier GSM : 07 77 36 15 46 - Email : t.dasoller@quadran.fr

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral. RÉPLIES N'Y IE FRANCAIC

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNT

# PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques -

# AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ECHANGE

projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy, présenté par la société CH Denouval sise 74 rue Lieutenant de Montcabrier - Technoparc de Mazeran - CS 10034 - 34536 BEZIERS cedex

Conformément à l'article L.123-9 du code de l'environnement et sur décision du commissaire enquêteur, l'enquête publique portant sur le projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval sur la commune de Carrières-sous-Poissy, présenté par la société CH Denouval , ouverte par arrêté préfectoral du 27 décembre 2019 se déroulant du jeudi 23 janvier 2020 à 08 heures 30, au samedi 22 février 2020 inclus; à 12 heures 30, est prolongée de 15 jours soit jusqu'au 7 mars 2020 inclus

Une réunion d'information et d'echange avec le public est organisée le mercredi 28 février 2020 à 28 h 00 à la mairie de Carrières-sous-Poissy – salte des Mariages – 1 place Saint Blaise 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY.

Les modalités de consultation du dossier d'enquête et de dépôt des observations restent celles définies dans l'arrêté préfectoral du mentionne ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comporte notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire, est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante ;

www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.

- sur support papier, dans les mairies d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy. aux jours et heures d'ouverture des mairies au public ;
- sur un support informatique, à préfecture des Yvelines bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versaitles (78000) aux jours

Le public peut consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet dans les mairies d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par vole postale à la Mairie de Carrières-sous-Poissy , - 1 place Saint-Blaise 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY, , siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur. Elles sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire enquêteur jusqu'au 7 mars 2020 à 12h30 : - sur le registre dématérialisé accessible sur le site suivant

http://microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy.enquetepublique.net/

- par courrier électronique à l'adresse dédiée à l'enquête

microcentrale-hydroelectrique-denouval-carrieres-sous-poissy@enquetepublique.net

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé (site mentionné ci-dessus) dans les meilleurs délais. Le commissaire enquêteur est Mr. Stéphane du Crest de Villeneuve, ingénieur hydrogéologue de formation, proviseur (E.R).

Le commissaire enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaitent aux dates et heures suivantes :

- CARRIERES-SOUS-POISSY (siège de l'enquête)
- Jeudi 23 janvier 2020 de 09h00 à 12h00
- Samedi 22 février 2020 de 09h00 à 12h00

# Permanence supplémentaire le samedi 7 mars de 09h00 à 12h00

- **POISSY**
- Samedi 1er février 2020 de 09h00 à 12h
- ANDRESY
- Mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h30
- **ACHERES**
- mardii 18 février 2020 de 13h30 à 16h30

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de TOTAL QUADRAN- 74 rue Lieutenant de Montcabrier - Technoparc de Mazetan -CS 10034 34536 Béziers Cedex - Mr. Thibaut Da Soller , Chef de Projets - GRP / TOTAL QUADRAN - Tél : 05 32 11 15 79 (3105)-GSM : 07 77 36 15 46-Email :

Le rapport (qui comporte notamment le compte rendu de la réunion publique et les observations éventuelles de la société ainsi que les conclusions de du commissaire enquêteur) seront tenus à la disposition du public dans les mairies d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Poissy , à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000) et sur internet à l'adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Annexe 8

Enquête publique « ocentral hydroélectrique CH DENCUVAL à Carrières sous Poise

# D'AFFICHAGE

1	En exécution de l'arrêté du 27 décembre 2019 ordonnant la mise à l'enquête relative au projet ci-
	dessus mentionné,
	le soussigné(e) Asia la pre Tital Sital
1	Maire de la commune de Carrier - 1000 - Poi 554 certifie que l'avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique à bien été affiché dans les formes e
,	certifie que l'avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique à bien été affiché dans les formes e
1	es délais prescrits par l'arrêté préfectoral précité, sur toute l'étendne de la commune, à savoir :
	+ Affichage de l'arrêté préfectoral du 10 février 2020 ordonnant la prolongation de cette enquête publique.
	in 26,101,2020 m 03,103,12020
	(as make subject fours arount le défent de l'ampaire)

Par ailleurs, j'atteste que le dossier soumis à enquête et le registre destiné à recevoir les observations du public sont restés déposés à la mairie pendant toute la durée de l'enquête publique.

LE MAIRE.

retourner dès la fin des formalités d'affichage

Préfecture des Yvelines DRE - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques A l'attention de Isobelle LAFON 1. rue Jean Hondon

78010 Versailles cedex

Enquête publique -autoris an environnementale Microcentral hydroélectrique CH DENOUVAL à Carrières sous Poissy

9/3/2020

Annexe 9

# PROCES-VERBAL D'AFFICHAGE

En exécution de l'arrêté du 27 décembre 2019 ordonnant la mise à l'enquête relative au projet ci-
dessus mentionné et de l'arrêté du 10 février 2020 ordonnant la prolongation de cette enquête,
Je soussigné(e) Karl OLIVE
Maire de la commune de PoiSSY (7830)
certifie que l'avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique a bien été affiché dans les formes et
les délais prescrits par l'arrêté préfectoral précité, sur toute l'étendue de la commune, à savoir :

(au moins quinze jours avant le début de l'enquête)

Par ailleurs, j'atteste que le dossier soumis à enquête et le registre destiné à recevoir les observations du public sont restés déposés à la mairie pendant toute la durée de l'enquête publique.

# PROCES-VERBAL

D'AFFICHAGE

certifie que l'avis annonçant l'ouverture de l'enquêre publique a bien été affiché dans les les délais prescrits par l'arrêfé préfectoral précité, sur toute l'étendue de la commune, à savo

En exécution de l'amêté du 27 décembre 2019 ordonnant la mise à l'enquête relative au projet ci-

PROCES-VERBAL

D'AFFICHAGE

nquête publique a bien été affiché dans les form

Handre

soussigné(e) ... CALLAN, WALLAN

Ache

Maire de la commune de

certifie que l'avis annonçant l'o

9.103/2020. 18.102.1202.au.

és à la mairie pendant toute la durée de l'enquêre publique. Par allleurs, j'at du public

nis à enquête et le registre destiné à recevoir les observatio

9,03/2020.

6.62112022.m.

déposés à la mairie pendant toute la durée de l'enquête publique

Par ailleurs, l'atteste que le dos du public sont restés déposés à

PAITA ACKLORA

LE MAIRE, (Timbre de la Mairie)

9103,1220

FAITA Acharan

Annexe 10

Aretourner dès la fin des formalités d'affichage à :



# (1) D'ANDRÉ

Y V C II R P S

Enquête publique Autorisation covironnementale Microcentrale hydroélectrique CH DENOUVAL A Carrières sous Poissy

# PROCES-VERBAL D'AFFICHAGE

En exécution de l'arrêté du 27 décembre 2019 ordonnant la mise à l'enquête relative au projet ci-dessus mentionné et de l'arrêté du 10 février 2020 ordonnant la prolongation de cetre enquête,

Je soussigné, Hugues RIBAULT, maire de la commune d'Andrésy, certific que l'avis amonyant l'ouverture de l'enquêre publique a bien été affiché dans les formes et les délais prescrits par l'anêté préfectoral prévité, sur toute l'étendue de la commune, à savoir :

# Du 09 janvier 2020 au 09 mars 2020

Par ailleurs, j'atteste que le dossier soumis à enquêre et le registre destiné à recevoir les observations du public sont restès déposés à la mairie pendant toute la durée de l'enquête publique.

Andresy le 0 g Mils 2020 Le MAIRE

Hugwes RIBAULT